

CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS HT DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

	Année n (dernier exercice)	Année n-1	Année n-2
CA total en euros HT			
Détail du CA si possible par activité de l'entreprise (ex. plomberie ou plomberie / chauffage)			

(Ces informations sont systématiquement demandées pour les marchés publics)

TRAVAUX EN SOUS-TRAITANCE SUR LA DERNIÈRE ANNÉE

L'entreprise exerce-t-elle des travaux en sous-traitance oui non

Si oui, dans quel pourcentage ? %

L'entreprise confie-t-elle des travaux en sous-traitance oui non

Si oui dans quel pourcentage ? %

EFFECTIFS

Effectif salarié, hors apprenti et hors intérimaire

Répartition des salariés par classification

	Niveau 1 : ouvriers d'exécution	Niveau 2 : ouvriers professionnels	Niveau 3 : Compagnons professionnels	Niveau 4 : Maîtres ouvriers ou chef d'équipe	ETAM : employé, technicien, agent de maîtrise	Cadre
Nombre de salariés						

Le chef d'entreprise est-il salarié ? oui non

Années d'expérience professionnelle du chef d'entreprise dans l'activité,
y compris avant d'être chef d'entreprise

Nombre d'apprentis actuellement dans l'entreprise

Nombre d'intérimaires actuellement dans l'entreprise

Le conjoint participe-t-il à l'activité de l'entreprise oui non

Si oui, sous quel statut salarié associé collaborateur aucun

Avez vous parfois recours à des structures d'insertion ? oui non

RÉFÉRENCES DE CHANTIERS

Cette partie est à remplir soigneusement. Elle est importante pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. Il ne faut mentionner que les principaux travaux exécutés depuis moins de 5 ans.

Liste des principaux travaux exécutés depuis moins de 5 ans et lieu d'exécution	Date	Montant en € HT	Maître d'ouvrage (public ou privé) coordonnées si possible	Maître d'œuvre ou architecte coordonnées si possible

PRINCIPAUX MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

D'atelier	Année d'acquisition	De chantier	Année d'acquisition

FORMATION CONTINUE

Le chef d'entreprise ou les salariés ont-ils suivi des stages professionnels oui non

Si oui veuillez remplir le cadre ci-dessous :

Date	Nature des stages professionnels suivis par le chef d'entreprise	Organisateur ou formateur

Date	Nature des stages professionnels suivis par les salariés	Organisateur ou formateur

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Appellations, marques, qualifications, certifications... détenues par l'entreprise

Appellation PG oui non

Appellation PMG oui non

Appellations : Quali'Eau oui non Quali'foul oui non

Appellations EnR : Qualisol oui non Qualibois oui non QualiPv oui non QualiPAC oui non

Qualification(s) QUALIBAT oui non

Qualification(s) QUALIFELEC oui non

Marque AB5 oui non

Marque ECO Artisan oui non

Marque HANDIBAT oui non

Autres (préciser) :

L'entreprise travaille-t-elle en groupement ? oui non

Sous quelle forme de groupement ? Permanent oui non

Momentané oui non

L'entreprise réalise-t-elle elle-même des études techniques ? oui non

En fait-elle réaliser par des bureaux spécialisés ? oui non

L'entreprise réalise-t-elle des diagnostics (ex. diagnostic amiante, plomb, termites) ? oui non

L'entreprise assure-t-elle sur certains chantiers la coordination hygiène et sécurité ? oui non

Si oui, à quel niveau ?

NOMENCLATURE DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS ARTISANALES DU BÂTIMENT

41.20A-Z : Construction de maisons individuelles

41.20B-A : Construction de bâtiments

43.11Z-Z : Travaux de démolition

43.12A-Z : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires

43.21A-A : Installation d'antennes

43.21A-B : Installation électrique

43.21B-Z : Travaux d'installation électrique sur la voie publique

43.22A-Z : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

43.22B-A : Installation et entretien de climatisation et chaufferie

43.22B-B : Installation de chauffage individuel

43.22B-C : Entretien de chaudières domestiques

43.29A-Z : Travaux d'isolation

43.29B-A : Installation d'ascenseurs

43.29B-B : Montage de clôtures et de grilles

43.29B-C : Installation de stores et bannes

43.29B-D : Autres travaux d'installation divers

43.31Z-A : Travaux de plâtrerie d'extérieur

43.31Z-B : Travaux de plâtrerie d'intérieur

43.32A-A : Menuiserie bois

43.32A-B : Menuiserie PVC

43.32B-A : Installation de serres et vérandas

43.32B-B : Métallerie, serrurerie

43.32C-Z : Agencement de lieux de vente

43.33Z-Z : Travaux de revêtement des sols et des murs

43.34Z-A : Travaux de miroiterie de bâtiment, vitrerie

43.34Z-B : Travaux de peinture extérieure

43.34Z-C : Travaux de peinture intérieure et peinture plâtrerie

43.34Z-D : Travaux de peinture en lettres sur bâtiments

43.39Z-Z : Autres travaux de finition

43.91A-Z : Travaux de charpente

43.91B-Z : Travaux de couverture par éléments

43.99A-Z : Travaux d'étanchéification

43.99B-Z : Travaux de montage de structures métalliques

43.99C-Z : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment

43.99D-A : Installation de piscines de résidence et construction de piscines extérieures

43.99D-C : Autres travaux spéciaux de construction

XXX01 : Autres travaux de bâtiment

XXX02 : Autres travaux de TP

XXX03 : Paysagistes - Aménagement d'espaces verts

XXX04 : Métiers de la pierre

XXX05 : Patrimoine*

XXX06 : Fumisterie

* Attention : le CIP Patrimoine est délivré dans des conditions particulières et après avoir suivi une formation. Se renseigner auprès de son syndicat départemental.

La demande de CIP doit être renouvelée tous les 5 ans. Entre temps, le dossier CIP doit être actualisé tous les ans. Un autocollant CIP millésimé est remis à l'entreprise par le syndicat départemental CAPEB qui exerce un contrôle à l'aide des pièces justificatives et vérifie la véracité des mentions figurant sur le CIP (article 9 du règlement intérieur du Certificat d'Identité Professionnelle).

Pièces à joindre au dossier obligatoirement (copie)

- Pièce d'identité
- Justificatif d'inscription au R.M et/ou au R.C (extrait Kbis)
- Attestations fiscales et sociales
- Attestation d'assurance de responsabilité civile générale et décennale en cours de validité (si la nature des travaux l'implique)

Fait à le

Signature du chef d'entreprise :

Autres pièces à fournir le cas échéant (copie)

- Justificatif de la qualité d'Artisan ou de Maître Artisan
- Diplômes professionnels : chef d'entreprise et salarié(s)
- Attestation des stages de formation continue : chef d'entreprise et salarié(s)
- Justificatif du droit d'usage des marques et/ou des appellations
- Certificat(s) de qualification et certification
- Références de chantiers
- Références d'audit, de diagnostic ou d'études techniques personnellement réalisées par l'intéressé ou commandées par lui à un tiers.